

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ POLYGONE BEZIERS

En vigueur au 24/01/2024

## 1. Préambule

Afin de mieux répondre aux attentes de ses clients, la société SCI POLYGONE BEZIERS – (ci-après, « Polygone Béziers »), Société Civile Immobilière, au capital de 98 064 euros, dont le siège social est situé 265 avenue des Etats du Languedoc – 34 000 Montpellier, identifiée sous le numéro 538 132 341 00016 au RCS, propose un programme de fidélisation à sa clientèle.

## 2. Objet du programme de fidélité

Le programme de fidélité Polygone Béziers a pour objet, dans les conditions fixées au sein des présentes conditions générales, de cumuler des points et d'offrir à ses adhérents un certain nombre d'avantages préférentiels.

## 3. Périmètre de validité du programme de fidélité

Le programme de fidélité est valable dans le centre commercial Polygone Béziers situé 1 Carrefour de l'Hours à Béziers.

Le programme de fidélité et le cumul de points ne sont pas accessibles aux salariés du groupe SOCRI et aux personnels du centre commercial Polygone Béziers.

## 4. Conditions d'adhésion au programme de fidélité

Le programme de fidélité est accessible sous réserve d'être adhérent au programme de fidélité Polygone Béziers et sous réserve d'acceptation des présentes conditions générales. L'adhésion au programme de fidélité Polygone Béziers est gratuite et ouverte à toute personne physique de plus de 17 ans, agissant à titre personnel, résidant dans un pays suivant : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

L'adhésion ne sera enregistrée que si les renseignements obligatoires demandés sont complets et exploitables.

Polygone Béziers se réserve la possibilité de procéder, à tout moment, à toutes vérifications qui pourraient s'avérer nécessaires concernant l'identité et/ou les coordonnées des candidats à l'adhésion. Tout changement dans les données personnelles communiquées pour les besoins de l'adhésion au programme de fidélité Polygone Béziers devra être notifié dans les meilleurs délais en se rendant à l'accueil du centre commercial Polygone Béziers, en appelant le 04 67 09 75 50 (appel non surtaxé) ou via le formulaire de contact disponible sur <https://www.polygone-beziers.com/mypolygone/login.htm>, motif : Mon profil / Mes infos persos / Je mets à jour mes informations personnelles.

## 5. Modalités d'adhésion

L'adhésion au programme de fidélité Polygone Béziers peut être réalisée directement à l'accueil du centre commercial, sur le Site Internet ou sur l'application mobile.

Le programme de fidélité étant dématérialisé, il est obligatoire de renseigner sa civilité, son nom, son

prénom, sa date de naissance, son adresse postale, un e-mail valide et/ou un numéro de téléphone portable valide. Aucune demande d'adhésion au programme de fidélité ne pourra être prise en compte par téléphone, par courrier ou par email.

Le programme de fidélité Polygone Béziers comporte un numéro d'identification client personnel qui est attribué à l'adhérent. Il est strictement individuel et nominatif. Chaque client ne peut souscrire qu'à une adhésion, et ne pourra avoir qu'un seul compte à son nom. Si les Polygone Béziers constate qu'une personne détient plusieurs comptes/cartes de fidélité, le centre commercial se réserve la possibilité de résilier le compte fidélité de l'adhérent et ce qui entraînera la suppression de tous ses avantages.

Par ailleurs, le programme de fidélité Polygone Béziers distingue les avantages en trois statuts affectés aux clients selon leur volume de visites annuel :

- **statut White** : pour les adhérents ayant cumulés de 0 à 4 visites sur les 12 derniers mois,
- **statut Gold** : pour les adhérents ayant cumulé de 5 à 19 visites sur les 12 derniers mois,
- **statut Platinium** : pour les adhérents ayant cumulé 20 visites et plus sur les 12 derniers mois,

Les adhérents accèdent aux avantages Gold ou Platinium pour une durée d'un an. Les points sont valables 12 mois glissants et les statuts sont remis à jour 12 mois après la date d'acquisition du dernier point.

## **6. Contenu du programme de fidélité**

Le programme de fidélité permet à chaque adhérent, après identification à son compte fidélité et dans les conditions mentionnées à l'article 3 :

- de cumuler des points lors de ses visites dans le centre commercial Polygone Béziers. Les points peuvent être cumulés sur les bornes parking ou les bornes piétonnes du centre commercial.
- de disposer d'autres avantages ponctuels ou récurrents dans le centre commercial Polygone Béziers ou dans ses commerces.

### **1) Points fidélité**

#### **a. Cumul des points**

Le cumul des points suppose l'identification préalable de l'adhérent, soit via sa carte de fidélité dématérialisée, soit via sa carte de fidélité physique.

Le cumul des points est possible de 2 manières :

- En plaquant sa carte de fidélité physique sur les bornes d'entrée du parking de Polygone Béziers.
- En plaquant sa carte de fidélité physique ou dématérialisée (accessible depuis l'espace personnel du client sur le site ou l'application mobile) sur les bornes de fidélité piétonnes situées aux 3 entrées piétonnes du centre commercial.

Sur Internet l'identification est possible en se connectant au compte client Polygone Béziers ou sur l'application mobile. Le décompte des points est opéré selon le barème en vigueur.

Les clients ne peuvent acquérir qu'1 point de visite par jour et celui-ci est valable 12 mois.

### **2) Avantages liés au programme de fidélité Polygone Béziers**

L'adhérent au programme de fidélité Polygone Béziers pourra bénéficier d'avantages spécifiques

ponctuels ou récurrents, après identification de son compte fidélité.

Les avantages et leurs conditions d'obtention sont présentés à l'accueil de Polygone Béziers, sur le site internet <https://www.polygone-beziers.com/mypolygone/avantages.htm> ou sur l'application mobile. L'adhérent en est également informé dans le courriel d'accueil du programme envoyé au moment de l'adhésion.

En fonction du statut de l'adhérent, ces avantages comprennent, notamment :

#### **A. Avantages WHITE**

- L'accès gratuit aux animations et événements organisés par le centre commercial
- L'accès gratuit aux sanitaires
- 2h de stationnement offert dans le parking de Polygone Béziers

#### **B. Avantages GOLD**

Le statut GOLD cumule les avantages du statut WHITE et :

- Des offres exclusives valables dans les commerces participants
- 3h de stationnement offert dans le parking de Polygone Béziers
- 1 cadeau offert le jour de l'anniversaire (valable sur présentation d'une pièce d'identité)
- 1 sac shopping offert 1 fois par an
- 1 tour de carrousel offert tous les mois

#### **C. Avantages PLATINIUM**

Le statut PLATINIUM cumule les avantages du statut WHITE, du niveau GOLD et :

- 4h de stationnement offert dans le parking de Polygone Béziers
- Une box platinum une fois le niveau atteint
- 2h de parking VIP offertes à chaque visite

### **7. Durée de l'adhésion au programme de fidélité – Modalités de résiliation et/ou suspension**

Dans l'hypothèse où l'adhérent ne fait pas usage du programme de fidélité pendant 3 ans, il ne recevra plus d'e-mail de sollicitations commerciales de la part de Polygone Béziers.

Si un adhérent souhaite résilier son contrat d'adhésion au programme de fidélité, il lui suffit d'en faire la demande à l'accueil de Polygone Béziers ou par email à [accueil@polygone-beziers.com](mailto:accueil@polygone-beziers.com).

Toute fraude, suspicion de fraude tangible, utilisation abusive et/ou non conforme aux présentes conditions générales et notamment en cas d'utilisation frauduleuse, abusive, détournée, d'un nombre anormalement élevé de transactions ou plus généralement tout manquement aux présentes conditions générales d'utilisation pourra, à la discrétion de Polygone Béziers, entraîner de plein droit, la résiliation définitive du programme de fidélité avec blocage du compte fidélité et perte de tous les droits et avantages qui y sont attachés, sans ouvrir à un quelconque dédommagement. Afin d'éviter tous risques de fraude dans l'utilisation du compte fidélité, des moyens de contrôle et de surveillance permanents ont été mis en place par Polygone Béziers.

En cas d'utilisation abusive des avantages du programme, Polygone Béziers se réserve le droit de

suspendre l'adhésion au programme de fidélité et/ou le bénéfice des avantages.

L'adhérent s'engage à respecter les conditions d'adhésion au programme. De plus, l'adhérent s'engage à respecter le personnel de vente du centre commercial, les locaux, les autres clients et tous lieux, espaces, mobilier ou bien mis à sa disposition dans le cadre du programme de fidélité et/ou des avantages qu'il concède. Si des abus ou des inconduites étaient constatés, Polygone Béziers se réserve le droit de prendre toutes mesures appropriées pour faire cesser le trouble.

### **8. Modification / Arrêt du programme de fidélité Polygone Béziers**

Le programme de fidélité Polygone Béziers pourra être suspendu, modifié ou supprimé en tout ou partie sans préavis. Le centre commercial Polygone Béziers pourra notamment modifier leur barème de points à tout moment. Aucune modification, y compris la suppression du programme de fidélité Polygone Béziers, n'ouvrira droit à indemnisation pour l'adhérent. En cas d'arrêt du programme de fidélité, Polygone Béziers informera ses adhérents par une information en centre commercial, et/ou sur le compte fidélité de l'adhérent et/ou par une communication dédiée.

Polygone Béziers se donne le droit de supprimer immédiatement et sans préavis tout compte de Fidélité en cas de fraude avérée.

### **9. Anomalie / Dysfonctionnement du programme de fidélité Polygone Béziers**

Polygone Béziers pourra être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies de fonctionnement du programme de fidélité indépendantes de leur volonté ou pouvant porter sur des avantages dont les adhérents auraient bénéficié, et ce quelle que soit la cause de ces anomalies.

### **10. Perte / Vol de la carte Polygone Béziers**

L'adhérent est seul responsable du maintien de la confidentialité de son compte de fidélité. En cas de perte ou de vol de la carte de fidélité Polygone Béziers, l'adhérent devra se rendre à l'accueil du centre commercial. Dès lors, une nouvelle carte lui sera remise contre la somme de 6€. Les points de son ancienne carte sont conservés sur son compte fidélité Polygone Béziers.

### **11. Réclamations – Informations**

Pour toute information, réclamation ou question relative au programme de fidélité, l'adhérent est invité à appeler le 04 67 09 75 50 (appel non surtaxé) ou à se rendre directement à l'accueil de Polygone Béziers.

### **12. Protection de la vie privée**

Les données personnelles collectées dans le cadre de l'adhésion au programme de fidélité Polygone Béziers sont obligatoires et nécessaires pour permettre le fonctionnement du programme.

La société SCI Polygone Béziers est responsable du traitement des Données.

Des sous-traitants habilités pourront être également destinataires et tout ou partie des données collectées dans le cadre notamment de prestations de ciblage publicitaire et/ou réalisation d'enquêtes ou de statistiques. Les données seront confiées par le responsable de traitement par le biais de transferts de données strictement encadrés pour assurer un niveau de sécurité et de confidentialité conformes à la réglementation.

Vous disposez à tout moment d'un droit individuel d'accès, de rectification ou de suppression de vos données personnelles prévu par la loi que Vous pouvez exercer comme suit :

- soit en modifiant Vous-même vos informations personnelles sur l'espace « Mon Compte »

- accessible sur le Site Internet,
- soit en contactant l'accueil de Polygone Béziers et en faisant état d'une demande de modification ou suppression de vos données clients,
- soit enfin en faisant la demande par email à l'adresse [accueil@polygone-beziers.com](mailto:accueil@polygone-beziers.com).

En fonction des choix émis lors de la création ou consultation de votre compte, Vous êtes susceptibles d'accepter de recevoir de Polygone Béziers et/ ou de ses Partenaires, des offres commerciales ou être informé d'opérations particulières via tous médias (email, sms, réseaux sociaux, applications...).

Si Vous ne souhaitez plus recevoir ces offres, Vous pouvez à tout moment en faire la demande en cliquant sur un lien électronique de désabonnement disponible sur les mails, ou stop sms à cet effet.

### **13. Responsabilité**

La responsabilité de Polygone Béziers ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations est imputable à l'adhérent du programme de fidélité, ou à un cas de force majeure.

### **14. Invalidité partielle – Modification des conditions générales**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales étaient jugées illicites ou nulles, cette nullité n'aurait pas pour effet d'entraîner la nullité des autres dispositions de ces conditions. Polygone Béziers se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales, les adaptations ou modifications étant alors applicables à toute utilisation du programme de fidélité postérieure à ces adaptations ou modifications.

### **15. Litiges – Droit applicable – Juridiction compétente**

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Seule la version française des présentes conditions générales d'utilisation du programme de fidélité Polygone Béziers fait foi. Tout litige susceptible de résulter de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales et de ses suites sera porté devant les tribunaux compétents.